

Les participants ont visité le gymnase en Bois des Alpes du lycée agricole et échangé avec les constructeurs du projet. PhotoBois DES ALPES

Le Bois des Alpes, un choix politique pour la valorisation des forêts

Économie

L'association des Communes forestières a organisé une formation sur cette thématique.

L'essor du marché du «bois construction » constitue une réelle opportunité de développement local.

ALPES DE HAUTE-PROVENCE

La majorité des constructions en bois sont aujourd'hui réalisées à partir de matériaux importés. Les scieries locales travaillant avec les bois des territoires locaux disparaissent progressivement face à la baisse des tarifs pratiqués sur un marché fermé.

Pourtant, l'essor du marché du « bois construction » constitue une réelle opportunité pour insuffler de nouvelles dynamiques économiques locales et particulièrement dans un département aussi boisé que les Alpes de Haute-Provence.

54% de la surface boisée, soit 247 000 hectares, y sont répartis entre 47 000 propriétaires. La surface boisée totale (bois et landes arborées) dans les Alpes de Haute-Provence atteint environ 457 000 hectares. 137 000 hectares sont des forêts publiques dont 71 000 hectares de forêts domaniales et 66 000 de forêts de collectivités locales.

Sur 175 communes à dimension forestière, 119 sont membres de l'association des Communes forestières des Alpes de Haute-Provence qui œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable, faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local.

Un gymnase exemplaire

C'est dans cette optique que l'association des Communes forestières des Alpes de Haute-Provence a récemment organisé une formation sur le thème « Pourquoi et comment construire en bois des Alpes TM? » au lycée agricole de Carmejane pour informer les collectivités sur la manière d'intégrer la certification Bois des Alpes TM dans leurs projets de construction.

Créée en juillet 2008, l'association Bois des Alpes réunit les acteurs de la filière forêt bois construction pour développer l'utilisation et la valorisation du massif alpin français. Elle gère et promeut la certification Bois des Alpes permettant aux entreprises de positionner leur produit bois alpin sur le marché de la construction bois et aux maîtres d'ouvrage de disposer d'un outil d'identification et de certification favorisant l'utilisation de la ressource alpine.

« En faisant appel à la certification Bois des Alpes, les élus ont la garantie de répondre aux exigences de performance des bâtiments, mais aussi de nourrir avantageusement l'économie locale via le maintien ou la création d'emplois et la valorisation des forêts communales », dira Jean-Claude Michel, président de l'association des Communes forestières, rappelant le rôle essentiel des collectivités dans la relance de cette économie locale.

Une formation qui a réuni une trentaine de participants dont une quinzaine de représentants de communes portant déjà des projets de crèches, gymnases, hangars... Des élus qui se sont dès lors montrés très intéressés pour insérer la certification dans leurs marchés publics. Les architectes Jérôme Voutier et Gilles Coromp et les chefs d'entreprise des sociétés SARL Garcin, Alpes Méditerranée Charpente et La Queyrassine du Bois, tous investis dans la certification Bois des Alpes, sont intervenus pour répondre aux questions d'une assemblée attentive et intéressée.

Enfin, la visite du gymnase, construit en Bois des Alpes, a été l'occasion pour le maître d'ouvrage, l'architecte et l'entreprise de construction d'expliquer concrètement les partis pris de conception permettant de mettre en valeur le bois local dans la construction.

Le Forum de l'emploi a fait le plein

Chômage

Près d'un millier de demandeurs d'emploi ont jeudi dernier poussé les portes de la Salle Osco Manosco.

55 employeurs étaient présents pour des entretiens en direct.

MANOSQUE

Le Forum organisé par le Pôle emploi de Manosque a ouvert ses portes jeudi de 9h00 à 12h00. Rapidement, le parking de 700 places a débordé. La fréquentation du forum a été visiblement plus élevée que les années précédentes. Les services de Pôle emploi ont pour cette édition intensifié la communication et l'incitation a été répétée auprès des chômeurs. Le contact direct entre recruteurs et postulants constitue l'intérêt majeur de cette demi-journée.

Avec 55 entreprises in situ, les employeurs se sont aussi plus fortement mobilisés. Au fil du temps, explique Jean-Marie Bellon, directeur du Pôle Emploi Manosque, « les entreprises comprennent tout l'intérêt de ces entretiens directs pour leurs besoins immédiats ou futurs ».

Avec 200 offres à pourvoir, les secteurs représentés ont couvert en premier lieu l'hôtellerie-restauration et les services à la personne, les recrutements ayant aussi concerné des postes de techniciens, de secrétariat, comptabilité, mécanique...

Un pôle d'insertion par l'activité économique a été mis en place et du côté de la formation ont participé les deux CFA ainsi que le lycée agricole Carmejane. L'espace numérique animé par des conseillers Pôle emploi, doté de nombreux ordinateurs et tablettes, a aussi connu une forte activité.

Le bassin manosquin compte 4540 demandeurs d'emploi en catégorie A. Le taux de chômage (environ 11,7%) est à la stagnation avec, constate le directeur, une hausse des activités pour les inscrits en catégorie C (demandeurs déclarant des heures de travail à temps partiel ou en intérim).

Délégué à l'économie, Armel Le Hen est venu représenter la DL-VA (Durance Luberon Verdon agglomération). Selon l'élu, cette stagnation du chômage est paradoxale dans un contexte de dynamisme économique. A l'AdCF (Assemblée des communautés de France), « DLVA est apparue au top 10 de la création d'emploi ». Cette situation s'expliquerait par « un effet d'aspirateur : sur ce territoire attractif, la progression démographique permanente a un impact important ».

En chiffres

Selon l'Insee 11,2% de la population active des Alpes de Haute-Provence est au chômage au deuxième trimestre 2016. Ce taux recule de 0,5 point par rapport au premier trimestre. Par rapport au deuxième trimestre 2015, c'est une baisse de 0,6 point, ce qui correspond à la diminution la plus importante depuis neuf ans.

La tendance est similaire en région Paca et sur l'ensemble du territoire national. Même s'il se réduit un peu, l'écart entre le département et l'ensemble du territoire français persiste : le taux de chômage dans les Alpes de Haute-Provence est supérieur de 1,6 point à celui de la France (9,6%) et supérieur de 0,1 point à la moyenne régionale (11,1%).

Nadia Ventre



La fréquentation au Forum de l'emploi a été visiblement plus élevée que les années précédentes. PHOTONY.